



DÉCÈS DANS LES CHSLD La Protectrice du citoyen fustige Legault et son gouvernement

Page 5



GRÈVE DANS LES CPE Les trois centrales dans la rue

Page 4

L'ATELIER

L'INFORMATION PERTINENTE SOUS TOUTES SES FORMES

LE JOURNAL DES FUTURS REPORTERS • LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

ÉDITION
SPÉCIALE
EDM18

Les enfants vaccinés avant Noël

Québec dévoile son programme pour immuniser les jeunes de 5 à 11 ans



Le gouvernement a annoncé les grandes lignes du plan de vaccination des enfants, emboitant le pas à d'autres pays, dont Israël. Jack Guez, Agence France-Presse

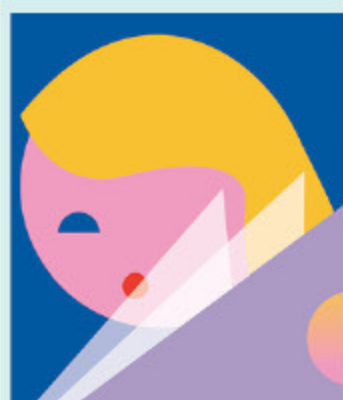


JOURNÉE SANS ACHAT
S'opposer au
Vendredi fou

Plus d'informations, Page 8

POLICIERS QUÉBÉCOIS
Les agents de
moins en moins
engagés dans
leur travail,
selon une étude

Plus d'informations, Page 2



SALON DU LIVRE
La littérature
autochtone
à l'honneur
au Palais
des congrès

Plus d'informations, Page 11



RECONFINEMENT
Tumulte
aux Pays-Bas

Plus d'informations, Page 7



L'objectif de cette seconde phase de l'étude en trois parties est simple : documenter l'existence du phénomène au Québec et en identifier les causes. Laurent Corbeil, L'Atelier

Désengagement policier : des agents passifs

SARAH BRULÉ
L'Atelier

Une étude menée par le Centre de recherche et de développement stratégique de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) confirme que le désengagement policier existe bel et bien dans la province.

Ne pas intervenir par peur de représailles ne serait pas inconnu aux 21 participants sélectionnés aléatoirement parmi les 186 policiers québécois intéressés. « À ce stade-ci, c'est difficile de dire que la situation est préoccupante, mais les résultats sont intéressants, » précise Marc Desaulniers, directeur de la recherche, de l'expertise

et de la pédagogie à l'ENPQ.

« À ce stade, il est difficile de dire que la situation est préoccupante »

— Marc Desaulniers

« Faire le strict minimum »

Démotivation, découragement et indifférence : ce sont les mots des participants pour décrire leur état d'esprit, révèle l'étude de l'ENPQ. « Ces états d'esprit se tradui-

raient par une baisse des efforts et de l'implication au travail. L'hésitation à intervenir mène parfois à une absence d'intervention », ajoute Camille Faubert, chercheuse au Centre de recherche et de développement stratégique de l'ENPQ, lors d'une conférence de presse. Sur les 21 participants rencontrés, 8 admettent avoir déjà adopté des comportements désengageants et 16 en auraient été témoins via les réseaux sociaux ou dans leurs équipes de travail. Si les conclusions préliminaires en confirment l'existence, « nous n'avons pas encore des études probantes pouvant nous permettre d'affirmer la présence d'un désengagement policier massif ou systé-

matique », indique la criminologue Maria Mourani.

Méconnaissance systémique

La crainte de représailles arrive en tête des causes du désengagement policier recensées. La peur d'être poursuivi en cour, d'être filmé ou d'être accusé de profilage racial ou de racisme est telle que certains policiers disent se contenter de répondre aux appels 911. Le manque de soutien organisationnel encouragerait également le désengagement pour 18 des 21 personnes sondées. S'ajoutent le sensationnalisme médiatique, et la méconnaissance du public face au travail du corps policier.

Encore du chemin vers l'égalité au travail

MARC-ANTOINE FRANCO REY
L'Atelier

Un mince progrès est observé par la majorité des femmes quant à l'égalité des sexes en milieu de travail, bien qu'elles jugent ne pas être au même niveau que leurs pairs masculins en termes d'opportunités d'emploi, rapporte une enquête de Randstad Canada publiée hier.

L'étude a mis en lumière la présence de sexisme et les écarts salariaux entre les hommes et les

femmes exerçant le même travail. Elle révèle que les femmes racisées, les mères et les jeunes femmes font davantage face à ces enjeux de discrimination. Les personnes sondées sont issues de milieux minoritaires.

Entendre les femmes

Près de la moitié des femmes de moins de 25 ans estiment que ces dernières doivent mettre les bouchées doubles et prouver leur compétence afin d'être reconnues, d'après l'investigation. Les deux

tiers des femmes ont déjà été témoins ou victimes d'une forme de préjugé inconscient de la part d'un collègue.

« Les micro-agressions et les traitements injustes existent certes toujours, mais le manque de possibilités d'avancement [...] et une rémunération moins élevée pour un travail égal figurent au premier rang des préoccupations de nombreuses femmes », a affirmé Carolyn Levy, cheffe de la diversité à Randstad Canada, dans un communiqué de presse.

Interrogées dans le cadre du 10^e anniversaire du programme Les femmes qui transforment le monde du travail, qui promeut une conversation sur la manière de soutenir l'avancement des femmes dans les organisations, un millier de Canadiennes ont partagé leur perception sur l'égalité au travail et les obstacles qui se dressent encore dans leur voie. « Beaucoup [reste] à faire pour que toutes les femmes [...] aient le sentiment d'être entendues, vues et reconnues », considère Mme Levy.

CRISE D'OCTOBRE La Cour rejette un recours politique

Le juge Sylvain Lussier, de la Cour supérieure, a rejeté hier l'action intentée par Gaétan Dostie et l'organisme Justice pour les prisonniers d'octobre 1970, qui tentaient d'obtenir de la Cour qu'elle déclare inconstitutionnelle la Loi sur les mesures de guerre adoptée par le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau à l'époque. Dans une décision de 35 pages, le juge Lussier donne raison au procureur général du Canada. Il lui demandait de rejeter la demande d'action, faisant valoir que, si la Cour donnait raison aux demandeurs, « les parties demanderesse obtiendraient un jugement ayant une valeur purement politique ». PC et SC

Réforme du Protecteur de l'élève

Le ministre de l'Éducation du Québec, Jean-François Roberge, a annoncé hier le dépôt du projet de loi 9 visant à assurer une protection accrue des droits des élèves. Cette version « plus efficace » du Protecteur national de l'élève (PNE) veillera à rehausser la transparence du système et à faciliter les étapes pour porter plainte dans les écoles privées et publiques. Chaque année, un rapport produit par le PNE serait déposé à l'Assemblée nationale pour mieux cerner les problèmes en milieu scolaire. Cette réforme impliquerait un protecteur indépendant, qui s'assurerait de l'application adéquate des procédures.

Florence Cantin



Un 3^e lien « carbon neutre »

François Bonnardel, le ministre des Transports du Québec, a affirmé dans une lettre publiée mardi que « pendant pratiquement toute la durée de vie utile du tunnel [qui relierait Québec et Lévis], il n'y aura que des voitures zéro émission qui y rouleront [et que] la construction du tunnel serait carbon neutre ». Pourtant, « ces faits ne conviennent pas aux opposants du tunnel », a ajouté le ministre.

Alexis Bataillé



Plus de 650 000 enfants de 5 à 11 ans sont admissibles à la vaccination contre la COVID-19 au Québec. Paul Chiasson, La Presse canadienne

ÉDITORIAL

Quand l'urgence devient politique

CAMILLE CUSSET

Une fois encore, le gouvernement de François Legault repousse le retour à la normale. En effet, le premier ministre ne compte pas mettre fin à l'état d'urgence sanitaire tant que les jeunes de 5 à 11 ans ne seront pas vaccinés. Son autre argument pour conserver l'état d'urgence : le gouvernement en aurait besoin pour prendre certaines dispositions concernant le port du masque, le passeport vaccinal et d'autres dépenses reliées à la santé.

La situation ne date pas d'hier. Le Québec est en état d'urgence sanitaire depuis le 13 mars 2020. Dès lors, le premier ministre n'a cessé de reporter la fin de cette mesure exceptionnelle, qui commence à ne plus l'être tant que cela. Cette décision s'inscrivant dans le temps, on peut craindre que son caractère hors du commun ne soit minimisé.

Une atteinte à la démocratie

François Legault semble s'installer dans une posture politique qui ébranle fortement la démocratie. Rappelons que l'état d'urgence permet au gouvernement d'appliquer toutes les mesures prévues au paragraphe 1 à 8 du premier alinéa de l'article 123 de la Loi sur la santé publique, sans délai ni consultation à l'Assemblée nationale.

En plus des décisions relatives à la santé publique, le gouvernement Legault a aussi la possibilité de dépenser et d'octroyer les contrats qu'il juge nécessaires sans devoir recourir au débat démocratique. Cette situation qui perdure dangereusement est, avec raison, de plus en plus dénoncée par les membres de l'opposition.

Des choix politiques

N'est-il pas dangereux qu'un homme reste trop longtemps, seul, tout en haut de la montagne ? On en vient même à se demander si cette décision n'est pas purement et simplement politique, reléguant au second plan la question sanitaire.

D'après un sondage paru en octobre dernier, les intentions de vote indiquaient que 47 % de la population québécoise voterait pour le parti de François Legault si les élections avaient lieu à cette période.

Même si la popularité du premier ministre est en hausse, cela ne justifie en rien qu'il se retrouve sur une si longue période avec autant de pouvoir entre les mains. Une société qui se veut libre doit veiller au maintien de l'exercice de la démocratie.

SANTÉ PUBLIQUE

Québec veut vacciner les enfants avant les Fêtes

MARIE-SOLEIL LAJEUNESSE
L'Atelier

Dès aujourd'hui, le gouvernement du Québec permet aux enfants âgés de 5 à 11 ans de recevoir une première dose de vaccin contre la COVID-19 dans les cliniques de vaccination et dans les écoles. L'opération se déroulera au cours des prochaines semaines.

Lors d'une conférence de presse hier après-midi à Québec, le premier ministre du Québec, François Legault, a admis qu'il comprenait que cette vaccination puisse inquiéter certains parents.

M. Legault a expliqué que le choix de recevoir le vaccin ou non est personnel et qu'il ne faut pas stigmatiser les enfants qui ne le recevront pas. « Il ne faut pas mettre de pression, ni sur les parents, ni sur les enfants », a-t-il ajouté.

Le premier ministre a précisé que les experts ont fait plusieurs tests avant d'accepter l'administration du vaccin contre la COVID-19 aux enfants. Ces derniers recevront le tiers de la dose administrée aux adolescents et aux adultes. « Ce n'est pas pour rien que le vaccin des enfants est sorti après celui des adultes », a déclaré le premier ministre.

Des prévisions inconnues

Le ministre de la Santé, Christian Dubé, a spécifié que les objectifs de vaccination pour les enfants ne seront pas dévoilés pour l'instant, car le gouvernement veut res-

pecter le jugement et les décisions des parents. « Fixer des pourcentages [en ce moment] n'est pas efficace », a-t-il mentionné.

La majorité des enfants recevront leur première dose avant

Le déroulement de l'administration des doses

Le directeur de la campagne de vaccination contre la COVID-19 au Québec, Daniel Paré, a expliqué que des équipes mobiles se dépla-

les cliniques de vaccination seront accessibles pour vacciner les enfants dès ce soir. Depuis le milieu de l'après-midi mardi, plus de 80 000 rendez-vous avaient été pris.

Des avantages importants

Durant la conférence de presse, François Legault a cité certains éléments pouvant motiver les parents à accepter la vaccination pour leurs enfants.

La protection de l'enfant est la première raison qui doit être mise en avant.

« Avant de penser aux autres et de les protéger, il y a vraiment un risque réel pour chaque enfant, puis, quand il est vacciné, on réduit ce risque-là », a-t-il expliqué.

M. Legault a ajouté que la vaccination allait permettre la réduction du nombre d'éclousions et de fermetures dans les classes.

À l'approche de la saison des Fêtes, le vaccin permettrait aussi aux enfants d'éviter de transmettre le virus à leurs grands-parents.

« Je pense que de ne pas avoir peur de donner la COVID à son grand-père ou à sa grand-mère a une certaine valeur pour les enfants », a-t-il mentionné.

La vaccination de 650 000 enfants permettrait la diminution des cas de COVID-19 dans la province.

À ce jour, 88% des adultes de plus de 12 ans ont reçu leurs deux doses du vaccin contre le coronavirus.

Bilan de la COVID-19 au Québec

Québec a rapporté hier :

- 699 nouveaux cas
- 5 décès supplémentaires
- 203 personnes hospitalisées, soit 1 de moins que la veille
- 46 patients aux soins intensifs, un chiffre stable par rapport à la veille
- 5580 doses de vaccins supplémentaires administrées

Depuis le début de la pandémie, au Québec :

- 440 462 cas ont été recensés
- 11 565 personnes sont décédées des suites de la maladie
- Environ 13,7 millions de doses de vaccins ont été administrées
- 79,7 % des Québécois ont reçu au moins une dose de vaccin et 77,7 % sont adéquatement vaccinés Sandrine Côté

Noël et pourront recevoir leur deuxième dose en février ou en mars. Ainsi, le gouvernement du Québec pourrait cesser le maintien de l'urgence sanitaire, imposé depuis mars 2020.

ceraient dans les écoles primaires au cours des prochaines semaines pour administrer la première dose de vaccin.

Aucun enfant sans autorisation parentale ne recevra de dose de vaccin. M. Paré a précisé que

CHRONIQUE

O'Toole :
l'outil de
division

JÉRÉMY L'ALLIER

La rentrée parlementaire fédérale s'est plutôt bien passée lundi, mais le statut vaccinal de certains députés conservateurs a fait couler beaucoup d'encre.

Le chef du Parti conservateur du Canada, Erin O'Toole, affirme que tous ses députés sont entièrement protégés contre la COVID-19, sauf quelques-uns ayant des exemptions médicales. Par contre, le chef conservateur refuse de divulguer l'identité des députés non vaccinés, ainsi que le motif d'exemption.

Un caucus controversé

Cette situation divise les députés conservateurs à travers le pays. En effet, un groupe formé d'entre 15 et 30 députés aurait constitué un « caucus » des libérés civiles contre la vaccination obligatoire des députés, formé sans avoir consulté M. O'Toole. Il existe une sorte de message contradictoire chez les conservateurs, car le chef se dit ouvertement provaccin, tandis que plusieurs membres du parti s'opposent à la vaccination obligatoire des députés.

Marilyn Gladu, députée de la circonscription Sarnia-Lambton en Ontario et membre du caucus, a contesté la sévérité du virus en entrevue. Elle a affirmé au réseau CTV que celle de la COVID-19 était similaire à celle du virus de la polio. Le problème, ici, c'est que les propos de la députée contredisent directement les positions du chef, qui admet que les paroles de Mme Gladu « n'aident pas le parti » et que ce n'est pas le moment de provoquer l'hésitation à l'égard de la vaccination.

La montée des
concurrents

Si M. O'Toole pense que jouer la carte du politicien unificateur lui fera gagner des votes, il est à côté de la plaque. Cette incohérence au sein du parti se ressent de plus en plus. Rappelons que la montée du parti populiste de Maxime Bernier aux dernières élections a été causée par les positions floues du chef au sujet de la vaccination de façon générale. De plus, cette division au sein de la droite canadienne avantage tous les partis, sauf le Parti conservateur. La victoire libérale aux dernières élections en est l'exemple parfait.

Le Parti conservateur, né d'une fusion entre le Parti progressiste-conservateur et l'Alliance canadienne, n'a pas nécessairement trouvé un chef capable d'unifier le parti depuis le départ de Stephen Harper. Il existe une division interne évidente dans le parti entre l'aile plus progressiste et l'aile plus conservatrice depuis sa formation en 2003. Erin O'Toole semble échouer dans son objectif d'unifier les deux bases.



Manifestation pour les CPE devant les bureaux du ministère de la famille Laurent Corbeil / L'Atelier

Deuxième journée de
grève pour les CPEFLORENCE CANTIN
L'Atelier

Plusieurs centaines de travailleuses de CPE se sont réunies hier matin devant les bureaux du ministère de la Famille à Montréal pour revendiquer de meilleures conditions de travail.

Bien que la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, ait assuré dès le début des négociations qu'il était impossible de bonifier le salaire de tous les quarts de travail en CPE, les demandes des grévistes sont restées inchangées. Les représentants des syndicats de la CSN, la FTQ et la CSQ, présents à la manifestation, persistent: ils ne reculeront pas tant que leur demande ne sera pas satisfaite.

La foule, nourrie par les mots des représentants syndicaux, s'est

« On n'est pas payées pour des peanuts »
— Stéphanie Vachon,
représentante des
CPE à la CSN

pressée sur le trottoir du boulevard René-Lévesque pour attirer l'attention des automobilistes.

Contre la pénurie

Les slogans « Une convention collective à la hauteur de notre profession », « Pas de service de garde sans éducatrices » ou « At-

tention, ma profession est essentielle » ont pu être lus sur les pancartes des grévistes. Stéphanie Vachon, représentante des CPE à la CSN, convient qu'il est important, plus que jamais, de maintenir la pression. Bien que les travailleuses souhaitent une amélioration de leurs conditions de travail, c'est surtout la question salariale qui est au centre de leurs demandes. « On n'est pas payées pour des peanuts », a déclaré Mme Vachon au micro. « Il est hors de question de laisser pour compte des milliers d'employés qui veillent au bon fonctionnement des CPE », a-t-elle conclu.

Un réseau à fleur de peau

Annie, travailleuse spécialisée depuis plus de 20 ans, affirme que

le métier a beaucoup changé depuis ses débuts: « Je suis complètement surchargée, déplore-t-elle. On nous en demande beaucoup plus, de nos jours. Il est naturel que le salaire change en conséquence. » En août dernier, le fédéral a conclu un investissement de 6 milliards de dollars afin de subventionner le réseau des services de garde. Les syndicats impliqués souhaiteraient voir ce montant investi directement dans une augmentation salariale. La travailleuse spécialisée trouve aussi qu'il est regrettable de voir ce qui est nécessaire pour être pris au sérieux: « Nous allons probablement voter pour une grève générale illimitée. [Nous n'avons] pas le choix. C'est dommage qu'on en soit rendues là », constate-t-elle.

Réconciliation et pandémie à l'avant-plan

Le discours du Trône a principalement porté sur un Canada post-pandémique

ARIELLE DESGROSEILLIERS
TAILLON
L'Atelier

C'est en anglais, en français et en inuktitut que la gouverneure générale du Canada, Mary Simon, a prononcé le discours du Trône mardi après-midi. Première femme d'origine autochtone à représenter la reine au Canada, elle a débuté en rappelant le besoin de tracer une voie vers la ré-

conciliation. « Nous devons passer de la parole aux actes. Le temps presse », a-t-elle souligné.

Sans oublier la pandémie

« C'est le moment de bâtir un présent et un avenir plus sains. La vaccination est le meilleur outil », a rappelé Mary Simon. Après plus d'un an à lutter contre la COVID-19, le discours du Trône a insisté sur l'importance de « mettre fin à la pandémie », notamment

pour favoriser la reprise de l'économie canadienne. D'ailleurs, pour contrer la hausse du coût de la vie, deux priorités ont été mentionnées: le logement et les services de garde.

Urgence climatique

Pour contrer les changements climatiques, le gouvernement de Justin Trudeau a mentionné miser sur la création d'emplois verts, mais également sur un partena-

riat avec les Premières Nations pour « protéger la nature et respecter leurs connaissances traditionnelles ». « C'est le moment de mener une action climatique audacieuse pour bâtir une économie résiliente », a déclaré Mary Simon.

La multiplication des violences par arme à feu, l'augmentation des féminicides, la hausse de l'autoritarisme ainsi que la promotion du français ont aussi été identifiées comme étant des priorités.



Plus de 4000 personnes sont décédées lors de la première vague de la COVID-19 au Québec. Charles Lanthier, L'Atelier

Legault se défend face au rapport de la Protectrice du citoyen

CHARLES LANTHIER
L'Atelier

Le premier ministre du Québec, François Legault, est resté sur la défensive en conférence de presse mardi face aux reproches lancés par la Protectrice du citoyen Marie Rinfret dans son rapport déposé en après-midi. Ce dernier fait état de plusieurs lacunes importantes dans la gestion de la pandémie par le gouvernement caquiste.

Questionné durant son point de presse de 17 h, le premier ministre a répondu que son gouvernement en était à l'étape du « règlement des problèmes ».

M. Legault a expliqué qu'il voulait laisser la Commissaire à la santé et au bien-être, Joanne Castonguay, effectuer son travail.

« Il est temps de passer à l'action », a déclaré la Protectrice du citoyen en affirmant que c'est « ce qu'il faut retenir » face au dépôt de son rapport final en conférence de presse mardi.

M. Legault n'a pas voulu confirmer la date d'envoi des directives aux CHSLD concernant la préparation face à la COVID-19.

Dans le rapport, il est clairement mentionné que « le manque de concertation et de coordination a empêché la diffusion de directives véritablement opérationnelles en temps opportun sur le

terrain ».

Le premier ministre a toutefois admis que son gouvernement considérait les hôpitaux comme

temps de s'exprimer sur les systèmes d'information en place dans les CHSLD. « On est à l'âge de pierre en santé dans les sys-

aidants, la stabilité des effectifs, l'implantation d'une culture rigoureuse en matière de prévention et de contrôle des infections et la mise en place d'un gestionnaire de proximité en mesure d'exercer un leadership local fort.

Quelles sont les responsabilités du Protecteur du citoyen?

Le Protecteur du citoyen a comme mandat d'améliorer la qualité des services publics.

Il se doit donc d'intervenir dans des situations où les citoyens vivent des injustices quant aux services.

Le Protecteur du citoyen se doit de prévenir et de corriger les erreurs et les injustices vécues par les citoyens en veillant au respect des droits du citoyen.

L'organisme est impartial et indépendant.

Il relève de l'Assemblée nationale et non pas du gouvernement du Québec.

étant les établissements les plus à risque au cours de la première vague. Cette affirmation a pu expliquer la négligence envers certains CHSLD.

Priorités claires

Dans ses recommandations à la fin du rapport, Mme Rinfret a spécifié vouloir renforcer les canaux de communication afin de « diffuser des informations et des directives claires ». Cette recommandation est étroitement liée à un point soulevé par M. Legault en conférence de presse.

Le premier ministre a pris le

tèmes d'information [...] », avant d'ajouter que l'information se rendait « une par une » dans chaque CHSLD, ce qui rejoint l'enjeu spécifié dans le rapport.

Ce dernier contient plus de 27 recommandations, et chacune est accompagnée de sous-recommandations. Parmi celles-ci, cinq priorités d'action sont mises en avant. Il est impératif, selon le rapport, d'améliorer les canaux de communication, un point évoqué par le premier ministre.

Les autres priorités mentionnées sont l'humanisation des soins, la valorisation des proches

Anglade demande à Legault de témoigner

ALEXIS BATAILLÉ
L'Atelier

Les partis d'opposition ont tous réagi aux informations dévoilées à quatre heures du matin par le journaliste de Radio-Canada Thomas Gerbet, en critiquant le gouvernement caquiste.

L'article de Radio-Canada révélait que « contrairement à ce qui a été dit à la coroner Géhane Kamel, les inspecteurs ne faisaient pas qu'un compte rendu verbal de leurs visites en CHSLD ». Québec les aurait mandatés pour collecter des informations à propos des ressources ou sur l'incapacité des centres à fournir des services essentiels. Mais, selon l'article, « ces données auraient disparu ».

L'opposition officielle furieuse

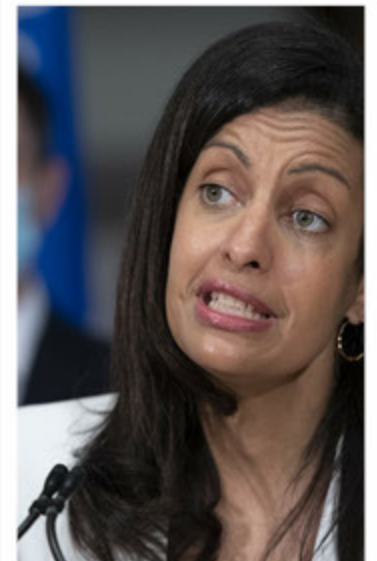
« On demande à François Legault d'aller témoigner devant la coroner », a annoncé Dominique Anglade, cheffe de l'opposition, lors du point de presse du Parti libéral mardi matin. De plus, Mme Anglade dénonce le manque de transparence de la part du gouvernement : « Ça va prendre combien d'articles de Thomas Gerbet pour qu'on sache à quoi s'en tenir et qu'on sache la vérité. »

QS dans le noir

En point de presse, le porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois, a martelé l'importance d'une commission d'enquête publique, disant être « dans la noirceur totale » sur ce qui s'est passé dans les CHSLD lors de la première vague de la pandémie.

Du déjà-vu

« Ça se compare à ce qu'on a vu sous Jean Charest, à savoir qu'on est prêt à inventer n'importe quelle patente à gosses pour détourner l'attention de la population de sujets qui remettent en question le fonctionnement de notre démocratie. », rappelle Paul St-Pierre Plamondon, chef du Parti québécois.



Mme Anglade dénonce un manque de transparence. Jacques Boissinot, La Presse canadienne

VENEZUELA

Élections régionales sous tension

AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Union européenne (UE) a souligné mardi des irrégularités dans les élections régionales au Venezuela, malgré certains progrès observés.

Selon les résultats provisoires annoncés par le Conseil national électoral (CNE), c'est le président Maduro qui a largement remporté les élections avec 20 des 23 postes de gouverneurs ainsi que la mairie de Caracas. L'UE, à la suite de l'évaluation du scrutin, a soulevé certaines lois qui ont affecté l'égalité des conditions et la transparence des procédures électorales qui ont mené à la victoire.

Manque d'indépendance judiciaire

D'après la cheffe de mission, Isabel Santos, le scrutin aurait aussi donné lieu à un manque d'indépendance judiciaire et à la non-adhésion à l'État de droit. Celle-ci a également évoqué « l'utilisation des ressources de l'État » et la non-validation « arbitraire » de certaines candidatures.

Les observateurs de l'UE ont toutefois reconnu que certaines « conditions » du vote s'étaient améliorées par rapport aux scrutins précédents. Selon eux, « le cadre électoral respecte la plupart des standards internationaux de base ».

Pour lever certaines sanctions économiques qui pesaient contre lui, le pouvoir avait également fait plusieurs concessions dans le scrutin afin de prouver sa volonté démocratique à la communauté internationale. Il avait, à cet effet, accepté la présence de la mission européenne et d'observateurs de la Fondation Carter et de l'ONU.

Le scrutin était aussi marqué par le retour de l'opposition, très divisée, qui n'a toutefois pas réussi à concurrencer avec le parti du président Maduro, qui a été fragilisé par une grande crise économique. Une information qui, selon la majorité des observateurs, est importante.



La commissaire Isabel Santos a relevé des irrégularités électorales au Venezuela. Yuri Cortez

Opioides : les pharmacies coupables, tranche un jury

PHILIPPE ST-DENIS
L'Atelier

Un jury d'un tribunal fédéral de l'Ohio a conclu que les pharmacies Walmart, Walgreens et CVS ont eu un rôle dans la crise des opioïdes en Ohio. Dans deux comtés, ceux de Lake et de Trumbull, ils ont massivement distribué des antidouleurs. Le juge devra déterminer le montant qui devra être payé par chaque entreprise en dommages-intérêts aux comtés.

Le jury a estimé que les trois compagnies avaient agi illégalement en remplissant de façon nonchalante des prescriptions importantes concernant des opiacés. Cela a créé une nuisance publique, selon le jury.

Poursuite contre les pharmacies

Ce verdict pourrait encourager d'autres plaignants à poursuivre leurs actions en justice, des milliers de procédures ayant été enclenchées dans le cadre de la crise des opioïdes. Certains accords ont déjà été réglés à l'amiable par des versements financiers. Par ailleurs, les chaînes de pharmacies Rite Aid et Giant Eagle ont conclu leurs propres accords avec les comtés de Lake et de Trumbull.

Revers dans deux États, victoire en Ohio

Récemment, les producteurs d'opioïdes sont sortis victorieux de deux poursuites, en Californie tout comme en Oklahoma. La Cour suprême de l'état de l'Oklahoma a notamment annulé la décision selon laquelle l'entreprise pharmaceutique Johnson & Johnson devait payer 465 millions de dollars en indemnisation.

Les avocats des deux comtés dans l'Ohio sont tout de même parvenus à convaincre le jury que la présence massive d'opioïdes constituait bel et bien une nuisance publique. Ils ont aussi relevé que les pharmacies y avaient participé en ignorant pendant des an-



Walmart et d'autres pharmacies sont blâmés dans la crise des opioïdes aux États-Unis. Robert Sullivan, Agence France-Presse

nées des signaux d'alarme portant sur des prescriptions suspectes.

Appel du verdict

Les trois entreprises ont fait part de leur intention de faire appel du verdict, estimant notamment que la théorie juridique autour de la nuisance publique n'était pas adéquate dans cette affaire. « Les pharmaciens ne font que remplir des ordonnances légales rédigées par des médecins agréés, qui prescrivent des substances approuvées par les autorités sanitaires pour traiter des patients dans le besoin », a souligné un porte-parole de CVS dans un message transmis à l'AFP.

Plus de 100 000 morts aux États-Unis

Selon des chiffres provisoires des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) diffusés la semaine dernière, il y a eu 100 306 cas d'overdose meurtrière

dans le pays entre avril 2020 et avril 2021. Ce nombre représente une augmentation de 28,5 % par rapport à la même période de l'année précédente (78 056 décès), se-

« Nous ne pouvons pas ignorer cette épidémie de disparitions »
— Joe Biden

lon les chiffres provisoires de la CDC. À la lumière de ces données, une personne meurt d'une surdose d'opioïdes toutes les cinq minutes.

« Alors que nous continuons à faire des progrès pour vaincre la pandémie de COVID-19, nous ne pouvons pas ignorer cette épidémie de disparitions qui a touché des familles et des communautés à travers tout le pays », a mentionné dans un communiqué le pré-

sident des États-Unis, Joe Biden. « Il est temps de reconnaître que cette crise semble s'aggraver. Nous avons besoin de tout le monde sur le pont », a insisté Xavier Becerra, à la tête du département de la Santé, lors d'une conférence de presse.

Implication de la Maison-Blanche

« Mon administration s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'attaquer à la dépendance et mettre un terme à cette épidémie de surdoses », a promis Joe Biden.

Le gouvernement américain a notamment annoncé vouloir améliorer la prévention de la naloxone ainsi que son accessibilité. La naloxone est un antidote capable de contrer une surdose.

Les surdoses liées à la cocaïne ou à la méthamphétamine, un stimulant addictif, ont elles aussi augmenté depuis le début de la pandémie de la COVID-19.

Avec l'Agence France-Presse

Diplomatie chinoise : entre tensions et partenariats

THOMAS LAFOND
L'Atelier

Pendant que les relations entre la Chine et les États-Unis s'effritent, la deuxième puissance économique mondiale renforce ses liens politiques et commerciaux avec les pays d'Asie du Sud-Est.

Le président chinois, Xi Jinping, a fait l'annonce d'un partenariat stratégique avec les pays composant l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) lundi matin en visioconférence.

Cette entente comprend cinq

propositions émises par la Chine dans le but d'améliorer les relations entre Pékin et l'ANASE.

« Bouclier sanitaire »

Parmi celles-ci, l'établissement d'un « bouclier sanitaire » pourrait permettre aux plus petits pays de l'ANASE de combattre la pandémie grâce à un don de plus de 150 millions de doses de vaccins chinois. Cette proposition serait accompagnée d'un don de 5 millions de dollars aux Fonds d'intervention contre la COVID-19 de l'ANASE.

Les relations commerciales entre les deux entités sont en expansion depuis l'ouverture du dialogue, il y a de ça une trentaine d'années. Elles sont 85 fois plus élevées qu'à l'époque. La Chine est aujourd'hui le partenaire commercial le plus important de l'ANASE.

Tensions avec Washington

De l'autre côté de l'océan Pacifique, les relations sino-américaines sont quelque peu tendues. Une semaine après une rencontre entre Joe Biden et Xi Jinping, un navire de guerre américain a tra-

versé le détroit de Taiwan.

Cette zone fait l'objet de tensions, puisqu'elle est revendiquée par la Chine depuis plusieurs années. Les États-Unis et leurs alliés affirment qu'elle fait partie des eaux internationales. La Chine a rétorqué que cela revenait à « jouer avec le feu ».

Dans la foulée, les deux pays se sont engagés dans une course à l'armement hypersonique. La Chine a déjà fait des avancées impressionnantes le mois dernier, ce qui a d'ailleurs grandement surpris le Pentagone.



AFP
Danny KEMP / AFP

Des policiers anti-émeute se tenant en position dans une rue de La Haye lors d'une manifestation contre les mesures sanitaires anti-COVID-19 du gouvernement néerlandais, le 20 novembre 2021. AFP DANNY KEMP

L'Europe se reconfinne : les Pays-Bas en feu

LUIGI WHAMERUNGO-
PALMIERI
L'Atelier

Cela fait maintenant quatre jours que de nombreuses émeutes ont éclaté dans plusieurs villes des Pays-Bas. Les manifestations contre les mesures sanitaires prises par le gouvernement de Mark Rutte ont vite basculé dans la violence. Une situation critique qui a même poussé les policiers à se servir de balles réelles samedi.

« Des jeunes fauteurs de troubles »

Martin Ronken, Néerlandais sexagénaire vivant dans le petit village de Gulpen, raconte que « les gens qui ne veulent pas être vaccinés ont le droit de protester, mais de manière pacifique ». Farzan Najmeddin et sa petite-amie, Julie Van Ketwisch-Verschuur, habitent à Amsterdam et partagent le même avis : « La violence n'est jamais justifiable, mais je comprends pourquoi les gens sont en colère. Ils ont l'impression de ne pas être entendus ». Mais qui sont les casseurs ? M. Ronken décrit ces fauteurs de troubles comme « des jeunes issus de familles à faible revenu, la plupart sans emploi avec peu ou pas d'éducation qui se sentent exclus de la société ». M. Najmeddin ajoute que

« ça s'est déjà passé en été 2020, c'était là, la première instance des violences. Plus tard, on a découvert que certains de ces groupes

marre. Je ne suis pas vaccinée et je pense personnellement que chacun devrait avoir le choix de se faire vacciner ou pas ». Une

opinion partagée par beaucoup de compatriotes, mais qui reste néanmoins un sujet de débat dans un pays divisé et épuisé par la COVID-19.

continue en expliquant que si « le gouvernement continue de pousser les restrictions sans écouter sa population, tout ça pourrait vite mal finir ». Un sentiment partagé par M. Najmeddin, qui définit les restrictions comme étant « la goutte d'eau qui fait déborder le vase » pour une partie de la population, majoritairement les jeunes de 18-25 ans qui se sentent « invisibles » et qui vivent en marge de la société. « Le gouvernement a maintenant le choix, ajoute M. Ronken, puisqu'il a le choix entre la manière douce et la manière forte, mais l'une d'elles pourrait conduire au drame. » Une situation difficile à laquelle le gouvernement néerlandais fait face. En effet, avec les violences de la fin de semaine dernière, « le gouvernement Rutte devra prendre des décisions cruciales dans les prochains jours, des décisions qui seront cruciales pour le pays, et qui se répercuteront dans les années à venir », explique M. Ronken. Il conclut en expliquant que « le gouvernement doit agir de manière rapide et intelligente afin de potentiellement éviter un drame qui pourrait arriver à n'importe quel moment ». Avec l'Agence France-Presse

Portrait politique des Pays-Bas

- Les Pays-Bas sont une monarchie constitutionnelle depuis 1815. Le roi actuel est Willem-Alexander.
- Mark Rutte devient le premier ministre des Pays-Bas en octobre 2010. Il dirige le Parti populaire pour la liberté et la démocratie, un parti de centre droit.
- Il succède à Jan Peter Balkenende, l'ancien chef de l'Appel chrétien-démocrate de 2002 à 2010, un parti avec des influences calvinistes.

Luigi Wahmereungo Palmieri

étaient organisés et qu'ils communiquaient sur des réseaux comme Telegram. »

Une division marquée

Il y a beaucoup d'avis divergents, explique M. Najmeddin. « Dans mon environnement personnel, les gens que je côtoie ont des avis nuancés. Cependant, certaines personnes s'enferment dans leurs bulles et bien souvent le dialogue est impossible. » Mme Van Ketwisch-Verschuur essaie de rester neutre de son côté : « Il y a une grande polarisation de l'opinion vis-à-vis du vaccin autour de moi. Beaucoup de gens en ont

Un gouvernement sous-pression

De son côté, le gouvernement essaie de calmer le mieux possible la situation avant qu'elle ne dégénère encore plus. Avec des manifestations qui ont commencé en réaction aux annonces de reconfinement du premier ministre, Mark Rutte. La classe politique du pays « anticipe ce qu'il pourrait se passer », selon M. Ronken. Il

VACCINATION DU PERSONNEL SOIGNANT

Violences dans les Antilles françaises

Barricades, pillages, incendies, vols de munitions : la Martinique et la Guadeloupe sont secouées par des contestations contre les mesures sanitaires qui ont vite été ponctuées de violences, y compris des tirs contre les forces de l'ordre dans la nuit de lundi à mardi à Pointe-à-Pitre. Le mouvement opposé à la vaccination obligatoire contre la COVID-19 pour le personnel soignant et les pompiers a été déclenché le 15 novembre en Guadeloupe, avec un appel à la grève générale de la part d'un collectif d'organisations syndicales et citoyennes. Agence France-Presse

AUTRICHE

Manifestations contre les mesures sanitaires

Plus de 40 000 personnes se sont réunies à Vienne samedi, à deux pas de l'ancien palais impérial de la Hofburg, pour dénoncer la « corona-dictature » et le « fascisme », avant l'entrée en vigueur lundi d'un nouveau confinement jusqu'au 13 décembre. Les cas atteignent des niveaux inédits depuis le printemps 2020. L'Autriche est le premier pays à confiner entièrement sa population à nouveau. C'est aussi le premier pays de l'Union européenne à rendre la vaccination obligatoire pour toute la population, à partir de février. Agence France-Presse



BELGIQUE

Affrontements opposant manifestants et policiers

Des heurts ont éclaté dimanche lors d'une grande manifestation de 35 000 personnes contre les nouvelles mesures anti-COVID-19 à Bruxelles. La marche a démarré pacifiquement, puis la police a utilisé des canons à eau et des gaz lacrymogènes contre un groupe lançant des projectiles. AFP



Le Vendredi fou se prépare, tout comme sa rivale, la journée sans achat. Laurent Corbeil, L'Atelier

Contre le « Black Friday »

Depuis déjà quelques années, la journée sans achat rivalise avec le Vendredi fou

ALEXIS BATAILLÉ
L'Atelier

Les rabais du Vendredi fou, comme chaque année, encouragent les gens à acheter des produits de toute sorte. En réponse, des militants anti-consummation vont célébrer la journée sans achat qui, comme son nom l'indique, veut que les gens n'achètent aucun produit le lendemain du Vendredi fou. « C'est un symbole : le but serait qu'aucune journée n'ait d'achats inutiles », explique Benoît Duguay, professeur à l'UQAM au Département d'études urbaines et touristiques et auteur de plusieurs livres sur la consommation.

Selon le professeur, « ce n'est pas juste le pétrole qui fait en

sorte qu'il y ait des gaz à effet de serre. Plus on produit, plus on dé-

« Acheter tout et n'importe quoi c'est un problème, surtout quand on s'endette pour le faire »
— Benoît Duguay

pense de l'énergie, plus on pollue et plus on consomme [...] C'est un système. »

Exploiter aussi pollue

Le professeur est critique des grandes entreprises qui déloca-

lisent la production dans des pays moins développés pour profiter de leur main-d'œuvre peu coûteuse. « Par exemple, en Chine, pour faire fonctionner les usines, ils ont besoin de charbon, et c'est très polluant. Ça va empirer », prévient M. Duguay. Le professeur avertit que le transport de ces produits génère beaucoup de pollution. « Il faut transporter cette marchandise-là. Elle doit passer sur des bateaux qui consomment de l'essence ainsi que des camions ou des trains », décrit M. Duguay.

Des ménages endettés

« Acheter tout et n'importe quoi c'est un problème, surtout quand on s'endette pour le faire », déplore M. Duguay. Selon la Banque du

Canada, la dette moyenne des ménages canadiens est de 170 %, ce qui signifie que pour chaque dollar de revenu net, les Canadiens dépensent 1,70 \$. C'est « inacceptable » pour M. Duguay.

Les choix individuels

« Nous, on défend nos marchands. Après la période de pandémie, chacun fait ce qu'il peut avec les moyens qu'il a », affirme Marie Léger, porte-parole de l'Association du Quartier du Musée et propriétaire du commerce Boutique Marie-Andrée Léger. « La surconsommation c'est un problème, mais c'est un choix individuel », estime Mme Léger, qui ne fera pas de promotion spéciale pour le Vendredi fou.

L'Internet haute vitesse bonifié en région

TRISTAN MAC
L'Atelier

Québec a annoncé un investissement de 150 millions de dollars pour le volet Éclair III de son projet d'Internet à haute vitesse.

« Quelle satisfaction de constater l'avancement de cette opération d'envergure, si importante pour la population en région », a commenté la députée de Bellechasse, Stéphanie Lachance, par l'entremise d'un communiqué.

Dès octobre 2018, des élus et des

citoyens ont interpellé la députée sur leurs problèmes d'accès à Internet dans la circonscription.

Selon Mme Lachance, d'autres de ses collègues ont vécu les mêmes problématiques. Ceux-ci lui ont communiqué qu'ils souhaitaient pouvoir pallier la situation le plus rapidement possible.

Des bénéficiaires pour des milliers de personnes

L'adjoint parlementaire du premier ministre, Gilles Bélanger, a cité des statistiques au sujet des

foyers qui pourront voir leur accès à Internet être bonifié.

« À mesure que le travail de cartographie avance, sur le terrain, nous repérons des endroits sans accès à Internet haute vitesse qui n'étaient pas répertoriés et qui ne sont donc couverts par aucun projet de déploiement, estime-t-il. Nous croyons qu'entre 15 000 et 30 000 foyers se trouvent dans cette situation un peu partout au Québec. »

L'attachée de presse du cabinet du premier ministre, Nadia Talbot,

a expliqué au téléphone que, lors des phases I et II, certaines maisons orphelines n'avaient pas été prises en compte pour le plan de branchement.

Avec ce nouveau montant investi, Québec veut travailler de façon à ce que tous les territoires ciblés puissent recevoir leur Internet à haute vitesse d'ici la fin septembre 2022. Pour ce projet, 1,3 milliard de dollars ont déjà été investis. L'Opération haute vitesse a été lancée en mars 2021 par Ottawa et Québec.

VENTE DE WESTON
FOODS

150 millions en profit

En conférence de presse au sujet des résultats financiers du troisième trimestre, George Weston a avancé que la vente de l'ensemble de ses activités en boulangerie aurait généré un profit net d'environ 150 millions de dollars. Selon le président et chef de la direction financière de George Weston, Richard Dufresne, c'est « une étape importante dans notre cheminement stratégique ». La société a annoncé le 26 octobre la vente de Weston Foods à FGF Brands pour 1,2 milliard. George Weston avait signalé, en mars, réduire ses activités à la distribution alimentaire et immobilière, ayant à l'origine trois secteurs d'exploitation.

Marc-Antoine Franco Rey

Lightspeed en mode séduction

New York — L'entreprise Lightspeed a annoncé le perfectionnement de sa plateforme en ligne, mardi, lors de la première journée des investisseurs. « Nous avons le défi de redéfinir une industrie qui n'existe pas encore », a lancé le président québécois de Lightspeed, Jean-Paul Chauvet. L'entreprise montréalaise, une plateforme de commerce en nuage pour la gestion d'inventaire, a été fondée en 2005. Le président a affirmé qu'en pleine crise de l'emploi, Lightspeed est essentielle, car elle peut augmenter le taux de productivité d'une entreprise de 20 %. L'entreprise dessert plus de 156 000 commerces et restaurants dans plus d'une centaine de pays du monde. Jérémie L'Allier

L'ATELIER

Cheffe des nouvelles:

Daphée Chamberland

Cheffe des pupitre: Violette Cantin

Actualité: Sandrine Côté

Politique: Arthur Marois

Culture: Audrey Robitaille

Internationale: Audrey

Pilon-Topkara

Économie et sport: Tristan Mac

Photographe: Laurent Corbeil

Correctrices: Sarah Brûlé et Noémie Rochefort

Journalistes:

Alexis Bataillé, Florence Cantin,

Camille Cusset, Ariane Dupuis,

Arielle Desgroseiller Taillon,

Marc-Antoine Franco Rey, Alice

Kirouac Nascimento, Thomas

Lafond, Marie-Soleil Lajeunesse,

Jérémy L'Allier, Charles

HOCKEY FÉMININ

Équipe Canada dominée

THOMAS LAFOND
L'Atelier

L'équipe de hockey féminine canadienne a cruellement laissé passer les occasions qui se présentaient à elle. Pour un deuxième match de suite, elles se sont inclinées contre les Américaines, cette fois 2-0 à Ottawa. Il s'agissait du quatrième match de la Série de la rivalité, maintenant menée 3-1 par les États-Unis.

Après une première période sans histoire où le Canada a joué de façon très décousue, les Américaines ont profité de l'indiscipline des Canadiennes lors de l'engagement médian pour inscrire deux buts rapides en avantage numérique. Au milieu de la deuxième période, Hilary Knight a dévié un tir franc de Megan Keller, déjouant Anne-Renée Desbiens entre les jambières. Quelques minutes plus tard, Amanda Kessel a complété une très belle passe d'Alex Carpenter avec un lancer sur réception à l'embouchure du filet, le tout à cinq contre trois. « Nos pénalités ont fait mal. Notre adversaire nous l'a fait sentir en marquant leurs deux buts », a remarqué Brianna Jenner en point de presse après le match.

Rooney intraitable

Après avoir laissé échapper une avance de 2-0 en troisième période il y a deux jours à Kingston, le Canada s'est heurté au mur Maddie Rooney. La gardienne américaine a stoppé 26 tirs, dont 14 en troisième période. Les insuccès des Canadiennes s'expliquent en partie par un important manque de cohésion. « On a eu plusieurs chances pour se reprendre lors du match, a lâché Jenner, visiblement déçue. Maintenant, nous devons trouver le moyen de finir la compétition en beauté. »

Un match marqué par l'indiscipline

Les pénalités ont grandement influé sur l'issue du match, chaque équipe ayant visité le cachot à six reprises. Les Américaines ont su profiter du manque de discipline du Canada. Les joueuses de Troy Ryan se sont heurtées à un jeu hermétique de la part des Américaines, qui ont excellé en désavantage numérique. Elles ont couvert l'enclave de manière magistrale, laissant fort peu d'occasions aux Canadiennes.

Le prochain match de cette série préparatoire dans le cadre du tournoi olympique aura lieu le 15 décembre prochain à Saint-Louis, dans l'État du Missouri.

Dévoilement des chandails olympiques

Hockey Canada a profité du premier entracte de la partie pour dévoiler les uniformes qui seront portés par les différentes équipes de hockey et de parahockey lors des prochains tournois olympique et paralympique.

Jennifer Abel plonge vers de nouveaux défis

ARIANE DUPUIS
L'Atelier

Résiliente, persévérante et inspirante : la double médaillée olympique de 30 ans Jennifer Abel fait le grand saut vers la retraite pour amorcer un nouveau chapitre de sa vie, celui de mère.

« En plus de devenir l'une des médaillées les plus prolifiques de l'histoire du plongeon au Canada, Jenn a incité d'innombrables jeunes filles à faire le saut en plongeon ou à persévérer dans le sport de haut niveau. Avec sa bonne humeur contagieuse et son tempérament positif, elle a été une formidable ambassadrice du plongeon canadien », a dit à son sujet le directeur technique de Diving Plongeon Canada, Mitch Geller, dans un communiqué.

Celle qui s'implique à « 200 % » dans son sport, selon sa coéquipière de longue date Mélissa Citrini-Beaulieu, met fin à sa carrière en étant l'athlète canadienne la plus décorée des Championnats du monde de la Fédération internationale de natation.

Devenir un modèle

L'annonce de sa retraite s'est faite hier matin dans une missive, intitulée Lettre à la petite fille métisse qui voulait plonger, qu'Abel adresse à la jeune athlète qu'elle était. « Avant toi, il y avait peu de filles métisses en plongeon, écrit-elle. Peut-être parce qu'elles se sont fait dire comme toi que les filles noires, c'est en athlétisme ou en basketball qu'on les retrouve, et



« J'ai vécu des moments extraordinaires dans ma carrière. C'est maintenant le moment de commencer un nouveau chapitre. » — Jennifer Abel Photo fournie par Diving Plongeon Canada

non à la piscine. Mais toi, ton rêve, c'était de plonger. »

Selon le boxeur David Lemieux, son fiancé, Abel reçoit régulièrement des messages de jeunes filles métisses qui disent vouloir percer en plongeon. Il estime qu'elle est la preuve « [qu']avec beaucoup de courage et de détermination, on peut faire ce que l'on veut ».

« Jennifer Abel est une source d'inspiration pour toute notre communauté et pour nos jeunes qui s'entraînent, travaillent fort et

qui rêvent un jour de représenter le Canada aux Jeux olympiques », estime la Ville de Pointe-Claire, où se situe le Centre aquatique dans lequel elle a débuté.

« Je vais retenir d'elle que c'est une personne exceptionnelle », affirme Mélissa Citrini-Beaulieu.

« Au parfait moment »

Si Abel « l'a eue difficile » pendant la pandémie, son fiancé se dit fier qu'elle ait pu bien terminer son parcours d'athlète avant de passer

au prochain chapitre. Il se réjouit de l'ordre dans lequel les choses se déroulent pour leur famille, qui s'agrandira dans quelques mois.

« Ma vie d'athlète m'a préparée pour ma vie d'adulte et maintenant, pour ma nouvelle vie de maman », écrit d'ailleurs Abel dans sa lettre.

Son conjoint ne pourrait pas éprouver plus d'admiration pour elle. « Elle est un exemple en tant qu'athlète, et encore plus en tant qu'être humain », déclare-t-il.

Les essais canadiens de curling se poursuivent

Les adeptes de ce sport hivernal retiennent leur souffle

ARIELLE
DESGROEILLIERS-TAILLON
L'Atelier

À la suite de longues et complexes qualifications, neuf équipes féminines et masculines se sont classées pour les essais canadiens de curling Tim Hortons en vue des Jeux olympiques de 2022. Ces essais ont débuté le 20 novembre dernier au Centre SaskTel de Saskatoon et ils se termineront le 28 novembre prochain. Pour déterminer quelles sont les trois équipes féminines et masculines qui s'affronteront pour obtenir leur place aux Jeux olympiques de Beijing de février 2022, chaque formation affrontera les huit autres dans l'espoir de se positionner au sommet du classement.

Début difficile pour Homan

L'équipe de Rachel Homan avait représenté le Canada lors des Jeux olympiques de Pyeongchang en 2018, c'était donc une surprise

pour plusieurs de constater sa défaite contre Jacqueline Harrison samedi, ainsi que celle contre Krista McCarville dimanche. Selon Amélie Blais, propriétaire de Passion Curling, ce mauvais début de saison pour l'équipe vedette est inattendu. « C'est une équipe avec beaucoup d'expérience. Elles ont

« La pandémie nous a beaucoup affectés »

— Jesse Mullen, joueur de curling

remporté plusieurs championnats jusqu'à maintenant. Je sais qu'il y a eu un changement de joueuse dans leur équipe l'année dernière et j'ai l'impression qu'il leur manque juste une étincelle », souligne-t-elle.

Pandémie 1, curling 0

Étant donné qu'il s'agit d'un

sport d'équipe, plusieurs formations ont souffert du manque d'entraînement dans la dernière année en raison de la crise sanitaire. Jesse Mullen, de l'équipe Vincent Roberge, équipe ayant participé aux préqualifications olympiques à Liverpool, explique que ses coéquipiers et lui n'ont pas eu l'occasion de s'entraîner autant qu'ils le désiraient. « La pandémie nous a beaucoup affectés. À la fin août, on avait un tournoi, et trois de nos joueurs n'avaient pas joué depuis un an et demi », mentionne-t-il.

Pour Laurie St-Georges, joueuse de curling qui était aussi présente aux préqualifications olympiques, la COVID-19 aura eu des points positifs sur sa pratique: « Pendant la pandémie, les patinoires sont restées ouvertes pour des pratiques en paire. Puisque je n'avais pas grand-chose à faire, j'étais tous les jours au club de curling! »

Elle souligne tout de même que la pandémie a affecté le dynamisme et la constance de son équipe.

Marie-Ève Dicaire ne veut pas s'éterniser

THOMAS LAFOND
L'Atelier

Malgré sa défaite face à Clarissa Shields en mars, la boxeuse Marie-Ève Dicaire (17-1-0) est prête pour son prochain combat face à la Mexicaine Cynthia Lozano (9-0-0, 7 KO) le 17 décembre au Centre Bell. Elles se battront pour le titre vacant IBF des super-mi-moyens féminin. « J'ai très hâte! L'objectif principal est de devenir championne unifiée, mais avant d'y arriver, je dois me débarrasser de Cynthia Lozano », a-t-elle déclaré en conférence de presse. Bien que Lozano soit beaucoup moins expérimentée qu'elle, Dicaire ne prend pas son adversaire à la légère. « Je sais que j'ai plus d'expérience et d'aptitudes physiques, mais elle est placée en haut de moi dans certains classements. C'est motivant. Il ne faut jamais sous-estimer son adversaire, tout peut arriver », nuance-t-elle.

64^{ES} PRIX GRAMMY

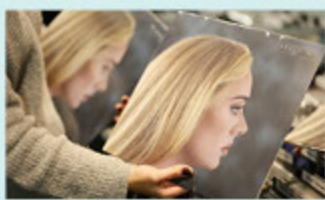
Yannick Nézet-Séguin nommé

Le chef d'orchestre est en lice dans deux catégories distinctes, soit meilleure performance orchestrale et meilleur enregistrement d'opéra, pour sa direction musicale de *Florence Price, Symphony no. 1 in C minor & no. 3 in E minor*, enregistrée avec l'Orchestre de Philadelphie, et celle de *Dialogues des Carmélites* de Francis Poulenc. Parmi les artistes les plus nommés cette année, on trouve Olivia Rodrigo et Billie Eilish dans sept catégories. Justin Bieber, Doja Cat et H.E.R. apparaissent dans huit catégories. Jon Batiste domine le palmarès avec 11 mentions. Les Grammy auront lieu en janvier 2022. Ariane Dupuis

38 millions d'amende pour Kevin Spacey

LOS ANGELES — L'acteur Kevin Spacey et ses sociétés de production ont été condamnés à verser plus de 38 millions de dollars à Media Rights Capital (MRC), le studio à l'origine de la série *House of Cards*. La condamnation est due à des pertes financières causées par le licenciement de l'acteur pour inconduite sexuelle. MRC a dû arrêter la production de la sixième saison et la réécrire. D'après un document déposé à la Cour supérieure de Los Angeles, M. Spacey aurait violé son contrat en « adoptant un certain comportement » envers plusieurs collègues lors des cinq premières saisons de la série.

Avec Associated Press



L'album d'Adele au sommet

Avec 500 000 exemplaires vendus, l'album *30* d'Adele devient le plus vendu de l'année 2021 aux États-Unis, seulement trois jours après sa sortie le 19 novembre, selon les chiffres rapportés par *Billboard*. L'album n'est pas le seul succès qui attend Adele, certaines de ses nouvelles chansons risquant de gagner plusieurs rangs au palmarès. Avec ce nouvel exploit, la chanteuse dépasse l'album *Evermore* de Taylor Swift, vendu à 462 000 exemplaires. Audrey Robitaille

La pièce inclusive *Jonathan* : la figure du goéland était présentée en première mardi soir au théâtre Denise-Pelletier. Marie-Andrée Lemire

Vol en turbulence pour Jonathan : la figure du goéland

MARC-ANTOINE FRANCO REY
L'Atelier

Pièce abordant de multiples enjeux contemporains, tels que l'affirmation de la différence, la fragmentation des communautés ainsi que la polarisation, *Jonathan : la figure du goéland* survole plusieurs thèmes, sans réellement plonger au cœur des questions abordées.

Jon, un goéland ayant une façon inhabituelle de voler, entre en conflit avec son clan, dont le père est le chef. Se heurte alors des idéologies opposées, marquées par le conformisme et l'ordre social, que Jon bouscule par sa rébellion. Une entrée en matière cohérente et intrigante, qui finit toutefois par perdre le public en raison de sa

tournure éparpillée.

La mise en scène très physique signée par l'auteur Jon Lachlan Stewart et chorégraphiée par Luca « Lazylegz » Patuelli s'inscrit dans un décor post-apocalyptique. Les goélands, parés de débris, semblables à des sans-abri, sont présentés comme des êtres négligés, rejetés par la société. Le corps est ici exploité dans son entièreté : la voix évoque le besoin de se faire entendre et les mouvements, exubérants, prennent le sens d'une affirmation de sa présence, comme pour se réapproprier sa place dans le monde.

Des métaphores claires

La pièce, s'adressant à un public adolescent, laisse peu de place à l'interprétation par son approche

évidente. La répétition de blagues enfantines et le jeu, frôlant le grotesque, de *Jonathan : la figure du*

« On porte nos histoires et on essaie de les faire porter aux autres » — Le personnage interprété par Marilyn Perreault

goéland deviennent rapidement lassantes pour un auditoire plus mature qui cherche à réfléchir.

On pensera par exemple à cette métaphore des groupes marginalisés à travers la façon particulière de voler qu'a Jon, ou encore aux

émeutes illustrées par une longue scène de danse intense qui tombe dans un psychédélisme accentué par une musique envoûtante et des effets de fumée.

Une diversité qui a sa place

Le discours inclusif de la pièce, interprétée en français et en anglais, se reflète dans une distribution variée, composée d'acteurs et d'actrices issues de la diversité. *Jonathan : la figure du goéland* consolide ainsi la validité du message véhiculé, reflétant la réalité des personnes vivant avec un handicap au quotidien. « On porte nos histoires et on essaie de les faire porter aux autres », affirme le personnage interprété par Marilyn Perreault.

Le grand retour du court métrage

CAMILLE CUSSET
L'Atelier

Pour la première fois, les films du Festival international de courts métrages du sud-ouest de Montréal, Longue vue sur le court, seront diffusés à la fois en salle et en ligne. L'événement se déroulera avant tout en salle du 24 au 28 novembre prochains et il se poursuivra en ligne du 28 novembre au 12 décembre.

Par la fiction, le documentaire, l'animation ou l'expérimentation,

la 7^e édition du Festival proposera un contenu diversifié de films courts. Jeunes et adultes disposeront de plusieurs choix pour apprécier une œuvre cinématographique de 20 à 60 minutes chacune.

Un festival particulier

Julien Hardy-Cardinal présentera le film *Nos empreintes*, un court métrage sur la quête identitaire d'une femme québécoise durant le mouvement de libération de la femme dans les années 70. Selon lui, le court métrage est un format

dynamique et rapide qui permet de raconter les histoires différemment. En un court laps de temps, le spectateur peut être plongé dans plusieurs capsules temporelles.

« On met beaucoup de temps [dans notre travail] pour des films d'une vingtaine de minutes. Le contenu est très condensé. C'est intéressant pour le spectateur d'avoir accès à tous ces univers », a expliqué le réalisateur.

Cette opinion est aussi partagée par Amélie Hardy, une autre cinéaste participant à l'événement.

« Je pense que la diversité [des courts métrages] est attrayante pour le public. Ça me donne envie de continuer », estime-t-elle.

Mesures sanitaires

Le retour dans les salles de diffusion après la pandémie apporte son lot d'inquiétudes. « Est-ce que la chimie prendra derrière le masque ? » se questionne Benoît Desjardins, fondateur et directeur général du Festival. Aucune certitude après un an d'absence et l'apparition de mesures sanitaires.

La littérature autochtone s'ancre au Salon du livre

NOÉMIE ROCHEFORT
L'Atelier

Le Salon du livre de Montréal (SLM), en collaboration avec l'organisme culturel Kwahiatonhk!, la Librairie Hannenorak et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), présente pour la première fois l'espace Littératures autochtones. L'initiative, au moyen d'activités animées notamment par l'écrivain Michel Jean et la poète Joséphine Bacon, a pour but la célébration et la valorisation du monde littéraire autochtone.

C'est du 13 au 28 novembre que le Salon du livre de Montréal et l'espace Littératures autochtones tiendront leurs diverses activités. Certaines seront disponibles en ligne, alors que d'autres se tiendront au Palais des congrès de Montréal et un peu partout dans la ville.

J.D. Kurtness, écrivaine née d'une mère québécoise et d'un père innu, prendra part à l'événement *Wapke*, nom du recueil de nouvelles dirigé par l'écrivain Michel Jean auquel 13 écrivains et écrivaines autochtones et elle-même ont participé. « J'ai hâte, confie l'autrice à L'Atelier. Ça fera du bien de voir le public, de se déconfiner, d'avoir un dialogue. »

Une première pour les recueils du Québec

L'événement, sous forme de table ronde, est prévu le dimanche 28 novembre au Palais des congrès. S'y trouveront aussi Joséphine Bacon et l'autrice Isabelle Picard, qui ont également signé *Wapke*. L'œuvre est le premier recueil de nouvelles publié au Québec entièrement composé d'écrivains issus des Premières Nations.

Le futur, thème central du recueil, est examiné à travers une lunette parfois environnementale, sociale ou politique. Bien que la nouvelle de J. D. Kurtness ait une signature plutôt ténébreuse et que les styles exploités dans *Wapke*



Grands et petits noms du milieu littéraire autochtone s'y trouveront. Tom Hermans

soient hétérogènes, le message général du recueil se veut porteur d'espoir.

Laisser place à la liberté créatrice

Dans sa nouvelle *Les saucisses*, l'autrice aborde l'angoisse devant l'omniprésence grandissante du numérique. Elle imagine une société parallèle divisée en deux : ceux qu'elle appelle « les branchés et les non-branchés ». J.D. Kurtness qualifie sa nouvelle de matrice mise sur pied pour examiner les différentes facettes de l'univers numérique.

En lisant l'écrivaine, il n'y a aucun moyen de deviner ses origines. C'est justement ce qu'elle souhaite. « Ce que j'écris s'écarte des thèmes autochtones, explique-t-elle. Je veux être lue pour la qualité de mon travail : des textes très sombres et de l'humour noir. Je ne veux pas être lue pour d'où je viens ». Elle dit faire ses « petites affaires » et ne veut pas parler au

nom de quiconque. Elle insiste sur la pluralité des voix dans la littérature autochtone, qui est « monolithique », à en croire ses paroles. Selon elle, le caractère autochtone de son travail repose uniquement

« Je veux être lue pour ce que j'écris, pas pour d'où je viens. »

— J. D. Kurtness

dans son identité, et non dans les thèmes qu'elle choisit d'aborder.

Faire d'une pierre deux coups

J. D. Kurtness était également sur place pour la 10^e édition du Salon du livre des Premières Nations, à Québec, du 18 au 21 novembre. Elle qualifie sans détour l'événement de « franc succès. »

« Les tablettes se vidaient tellement vite, s'exclame-t-elle, encore surprise. Certaines personnes allaient même acheter des livres dans les librairies autour du salon parce que ceux qu'ils voulaient n'étaient plus disponibles. »

L'autrice voit le Salon du livre de Montréal comme la continuité de ce premier événement. Aucune appréhension ne l'habite, seulement un enthousiasme bien palpable. À ses yeux, la littérature offre une perspective des Premières Nations plus riche et « festive » que celle parfois émise par les médias traditionnels, car elle est une porte d'entrée vers le dialogue.

« On parle de pauvreté, de contextes socio-économiques difficiles, de sépultures d'enfants retrouvés... C'est très lourd, ça donne envie de changer de poste, déplore-t-elle. On est plein d'humour, pourtant, et on a une richesse créatrice énorme. La littérature nous donne une autre image. »

S'exprimer par le pouvoir de la poésie

MARIE-SOLEIL LAJEUNESSE
L'Atelier

Enfant, Mikael Gravelle écrivait ses poèmes dans un journal intime. Près de 20 ans plus tard, ses textes se retrouvent dans son premier recueil de poésie, intitulé *Marelle et discorde*.

À travers *Marelle et discorde*, publié le 25 octobre dernier, Mikael Gravelle décrit des moments marquants et difficiles qu'il a vécus au cours de sa vie. « Je crois que j'ai passé presque 6 ou 7 ans à écrire ce recueil », confie-t-il.

Le premier chapitre du recueil porte sur certains événements traumatisants de son enfance, alors que le second aborde son ancienne relation amoureuse dysfonctionnelle et son expérience de prostitué. « C'est très provocant et érotique par moments », mentionne le poète de 28 ans.

« C'est de la poésie super accessible, ce n'est pas un casse-tête. »

Un genre littéraire plus naturel

Lorsqu'il a commencé ses études en bande dessinée à l'Université du Québec en Outaouais, Mikael Gravelle a réalisé que la bande dessinée était « trop contraignante » en raison des limites imposées par les zones de dessin des pages. Il s'est donc tourné vers l'illustration et l'écriture de poèmes.

« Je trouve que c'est plus facile d'écrire de la poésie, car je peux utiliser des phrases concises et je n'ai pas besoin de respecter un fil narratif », explique-t-il.

Un premier Salon du livre intimidant

Le 27 novembre prochain, Mikael Gravelle vivra sa première expérience de dédicaces au Salon du livre de Montréal. Même si le jeune auteur est heureux de participer à ce grand événement « hyper pertinent », il admet qu'il est angoissé face à la rencontre de son lectorat. « Je ne suis pas quelqu'un qui s'exprime super bien à l'oral. Je préfère écrire, surtout quand il y a une foule. »

Mouvement #MeToo et littérature

Une table ronde sur le mouvement #MeToo dans le milieu littéraire au Salon du livre

CAMILLE CUSSET

Quatre autrices québécoises se retrouveront autour d'une table ronde le samedi 27 novembre pour discuter des impacts du mouvement de dénonciation #MeToo dans la sphère littéraire. Cette rencontre aura lieu dans le cadre du Salon du livre de Montréal.

Les autrices Chrystine Brouillet, Myriam Vincent et Michelle Lapierre-Dallaire ont abordé la question des abus et des violences sexuelles dans leur ouvrage, selon différents points de vue. Les personnes qui souhaitent participer

à cet événement auront le choix de le vivre en présentiel ou en ligne.

Les vagues de dénonciations de violences sexuelles ont aussi déferlé sur le milieu culturel québécois. Pour Mme Vincent, des discussions autour de ce sujet sont très pertinentes dans le milieu de la littérature, où la proximité entre les gens est prédominante. Selon elle, il est important de multiplier les occasions d'échanger entre individus du milieu. « Des rencontres comme celles-ci permettent aussi d'avoir accès à une diversité de perspectives », a dit l'écrivaine.

Son premier roman, *Furie*, ra-

conte l'histoire d'une femme qui souhaite venger son amie. « Mon roman, c'est davantage la figure de la justicière par rapport aux violences sexuelles. Les autres autrices abordent tout ça de façon différente. Je trouve ça intéressant », a-t-elle expliqué.

Impliquer les hommes

Actuellement, la recherche de solutions face aux problématiques reliées aux violences sexuelles repose souvent sur les femmes. En effet, ce sont majoritairement ces dernières qui dénoncent les agressions sexuelles et entament des

poursuites judiciaires. « Le poids de la solution revient encore aux femmes pour le moment. Il faudrait inclure davantage d'hommes dans ce genre d'événements. J'aimerais entendre ce qu'ils ont à dire sur le sujet », a proposé Mme Vincent.

Parler avec le public

Pandémie oblige, les occasions ont manqué pour organiser des rencontres littéraires entre des auteurs et le public. Pour Myriam Vincent, le partage et les discussions stimulent la quête de solutions.



Mikael Gravelle Villedepluie

ACCUSÉ D'AGRESSION ARMÉE

Une mère prête à tout pour aider son fils

ALICE KIROUAC-NASCIMENTO
L'Atelier

Le tribunal a ordonné hier en journée la détention de Thomas Makdessi jusqu'à la fin des procédures judiciaires le concernant. L'homme aurait tiré sur quatre personnes le 17 juillet 2021 dans une ruelle près du restaurant Dunn's, à l'intersection Metcalfe et Sainte-Catherine. L'accusé de 23 ans sans antécédent judiciaire se disait prêt à respecter toutes les conditions du tribunal pour être remis en liberté, alors qu'il comparait hier au palais de justice de Montréal.

Les conditions discutées se résument à un dépôt de 2000 \$, au port d'un bracelet électronique, au respect d'un couvre-feu et à un dépôt de 5000 \$ de la part de sa mère. Or, la nature des infractions du détenu était trop grave pour autoriser sa remise en liberté, a jugé le tribunal.

Des armes, munitions, cartes d'identité et rouleaux contenant du cannabis et du tabac attachés à un drone ont été trouvés lors d'une perquisition au domicile de M. Makdessi. La méthode du drone est une façon d'introduire des substances illicites dans les meilleurs carcères.

La mère déçue

Roula Kerbage, la mère du détenu, affirme que, malgré les dernières années difficiles de son fils, elle commençait à voir un changement positif chez lui et qu'elle était prête à tout faire pour qu'il respecte ses conditions de libération.

« Je ne sais pas s'il est en amour ou quoi, mais il a des projets et veut même fonder une famille, alors qu'il n'en avait jamais parlé », a-t-elle dit.

Le tribunal a toutefois conclu que, malgré les engagements de Mme Kerbage, elle ne pourrait aider son fils. En effet, elle n'a absolument aucun contrôle sur lui. Le procès de M. Makdessi se tiendra au début du mois de février 2022.



La décision de prolonger la détention de M. Makdessi a été rendue hier. Laurent Corbeil, L'Atelier



L'Agence des services frontaliers du Canada indique que 509 armes à feu ont été saisies entre avril et juin 2021. Hermers Rivera, Unsplash

Mélanie Joly réplique à Montréal et Québec

La ministre fédérale promet d'agir pour un meilleur contrôle des armes à feu

FLORENCE CANTIN ET ARIELLE
DESGROSEILLIERS-TAILLON
L'Atelier

Mardi matin, Mélanie Joly et le lieutenant du Québec Pablo Rodriguez ont été questionnés sur les plans du fédéral pour améliorer la situation de la violence armée à Montréal. La ministre a répondu que des efforts communs devront être fournis.

« C'est une responsabilité partagée. C'est évident qu'il doit y avoir davantage de ressources [pour les] forces policières. Ça doit être une priorité pour la Ville de Montréal », a-t-elle déclaré.

Un drame qui conscientise

« Je pense qu'on devra tous en

faire plus, parce qu'on ne peut pas accepter d'autres tragédies comme celle de Thomas Trudel », a souligné Mélanie Joly. À la suite de la

« On ne veut pas tout pelleter ailleurs, mais il y a aussi des responsabilités du côté d'Ottawa »
— François Legault

mort de l'adolescent de 16 ans tué en début de semaine dans le quartier Saint-Michel, le conseil d'établissement de l'école du garçon avait lancé un appel à l'aide adres-

sé aux autorités demandant un meilleur contrôle des armes à feu.

Une réponse attendue

Lundi, en conférence de presse, le premier ministre François Legault et la mairesse de Montréal, Valérie Plante, avaient également réclamé au gouvernement fédéral une action rapide pour lutter contre le trafic d'armes à feu et enrayer la hausse des violences dans la métropole.

« On ne veut pas tout pelleter ailleurs, mais il y a aussi des responsabilités du côté d'Ottawa », a dit M. Legault.

Selon la mairesse, c'est un problème qui débute aux frontières et qui demande une intervention imminente du fédéral.

Un homme accusé d'avoir lancé un chat sur son ex-conjointe

PHILIPPE ST-DENIS
L'Atelier

Accusé de violence conjugale, l'introduction par infraction chez son ex-conjointe et de voie de fait sur le colocataire de cette dernière, Luis Miguel Vasquez Reyes a comparu mardi matin au Palais de justice de Montréal pour son enquête sur remise en liberté.

Le juge Tremblay a décidé de prolonger sa détention jusqu'au 5 janvier 2022, date à laquelle devrait avoir lieu son procès devant juge seul.

Un récidiviste

L'accusé de 48 ans comparait à la suite d'une longue liste de délits qu'il aurait commis durant la nuit du 9 août dernier. On lui reproche notamment d'avoir défoncé la porte de la résidence de son ex-conjointe, de lui avoir lancé un chat au visage et d'avoir asséné un coup de poing au visage de l'autre occupant du logement.

Le 13 novembre dernier, l'accusé n'a pas respecté le couvre-feu qu'on lui avait imposé lors d'une première comparution. L'accu-

sé s'était alors à nouveau introduit dans la résidence de son ex-conjointe.

Alcool et médicaments

Son avocat, M^e Charles Montpetit, a tenté d'innocenter son client en expliquant que celui-ci prenait des médicaments, soit des antidépresseurs et des stabilisants du système nerveux. En dépit du fait que ses conditions de mise en liberté demandaient expressément qu'il assiste à des rencontres des Alcooliques anonymes, c'est sous l'influence de ses médicaments

INONDATIONS DANS
L'OUEST CANADIEN

Les évacués peuvent enfin rentrer à la maison

ALICE KIROUAC-NASCIMENTO
L'Atelier

Certains évacués de Colombie-Britannique ont pu rentrer chez eux hier midi après les précipitations records qui ont provoqué des inondations et déclenché des coulées de boue. Le couloir ferroviaire clé du Canadien Pacifique (CP) entre Kamloops et Vancouver a également rouvert.

Le PDG du CP a prévenu que les dix prochains jours seront critiques pour un retour au service complet. Le CP a également déclaré qu'il travaillera en étroite collaboration avec les clients et les terminaux pour éliminer les retards et faire circuler les trains de manière efficace à nouveau.

La première phase du plan de retour à domicile en trois étapes a débuté hier midi dans la ville de Merritt, qui a été évacuée il y a une semaine. La rivière Coldwater avait inondé la communauté d'environ 7000 habitants. Certaines propriétés doivent toutefois rester en état d'alerte et les résidents doivent continuer à faire bouillir l'eau du robinet.

Aide aux Autochtones

La ministre fédérale des Services aux Autochtones, Patty Hajdu, a annoncé lundi qu'Ottawa fournirait 4,4 millions de dollars à la Société des services d'urgence des Premières Nations en Colombie-Britannique pour offrir un soutien aux gens touchés par les inondations.

Terry Teegee, le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour la Colombie-Britannique, a déclaré que plus de 100 communautés autochtones ont été touchées par les événements. Plusieurs de ces communautés attendent encore que des ressources leur soient acheminées par hélicoptère. Avec La Presse canadienne

et d'alcool qu'il se serait présenté chez son ex-partenaire.

Le juge n'a pas voulu lui accorder sa liberté, puisque la mère adoptive de M. Vasquez Reyes, qui aurait été chargée de veiller sur l'homme, serait trop âgée pour l'empêcher de commettre de nouveaux délits.

Le juge a conclu en mentionnant que « cet homme est un monsieur qui a besoin d'aide. Je ne peux le laisser en liberté puisque c'est certain qu'il va récidiver. Qu'est-ce que cela va prendre pour qu'on réalise qu'il est dangereux ? ».